



EXTRAIT N°45/2024 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 JUIN 2024

REÇUE LE
27 JUIN 2024
Contrôle de Légalité

Date de la convocation :
Le 17 juin 2024

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :

Présents	24
Procurations	4
Absents	5
Excusés	0

En cours de Séance :

Présents	24
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre du mois de juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. MONPLAISIR Yan

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane Mme DUBO Corinne, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. BERNABE Cédric, M. FERDINAND Thierry, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme MENCE Marielle, Mme CARIN Jocelyne, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel

ABSENTS EXCUSES : M. NAPOLY Raymond (procuration à M. ADELE Claude), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne), M. THELESTE Johan (procuration à Mme Anne-Caroline DUCADOS), Mme FRANCOIS Francine, (procuration à M. ATHANASE Rémy).

ABSENTS NON EXCUSES : M. CACLIN Laurent, M. ARETO Joseph, M. ADELAIDE Michel, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARDOU Josiane

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Valentine CILPA (DGSA1) M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), M. Victor VELAYE (Dirfin),

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

TRAVAUX DE RENOVATION ET D'AMENAGEMENT POUR LA CREATION DES ARCHIVES COMMUNALES

Le Maire expose :

Le projet d'implantation des archives municipales sur un autre site est nécessaire pour contourner la saturation du Service des archives et lui offrir un espace dédié en mairie dans les locaux abritant actuellement le Service PMI de la CTM ; Ce dernier sera transféré dans les locaux du Pôle des Solidarités afin de rassembler sur un même site tous les services sociaux.

Le rez-de-jardin du bâtiment B de l'Ecole Henri MAURICE, après quelques travaux de rénovation, pourra accueillir les archives de la ville.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 182.414,30 euros H.T. et le plan de financement est établi comme suit :

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	TAUX
- Travaux intérieurs			
- Travaux extérieurs			
- Dépose et pose d'ouvrants			
- Pose de climatiseurs et ventilation			
- Travaux d'accessibilité et de sécurisation	182.414,00		
- Reprise et pose d'éclairage			
TOTAL	182.414,00		
			100 %

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

APPROUVER le plan de financement proposé,
DONNER mandat au Maire pour signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 24 juin 2024

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

